



# AVIS AUX RETRAITÉS

Pour les retraités qui désirent faire une réclamation à la [CNESST](#) pour une maladie professionnelle contractée à l'emploi d'Hydro-Québec (surdit , pulmonaire, etc.), voici les d marches   suivre :

- ▶ Avoir en sa possession l'attestation m dicale de la CNESST;
- ▶ Compl tez le [formulaire de la CNESST](#);
- ▶ Postez la copie de la r clamation   [Hydro-Qu bec](#);
- ▶ Faire une demande aupr s d'Hydro-Qu bec pour obtenir votre dossier m dical.

Hydro-Qu bec a centralis  ses services et mis en fonction un num ro de t l phone pour vos demandes: **le centre de services RH au 1 844 800-7474**. Vous pouvez communiquer avec ce num ro afin d'avoir une copie de votre dossier m dical.



## Adresse du si ge social d'Hydro-Qu bec

75, boul. Ren -L vesque Ouest  
Montr al (Qu bec) H2Z 1A4  
Canada